

Chambre au lieu d'être canalisés directement dans l'oreille. Un petit moulage artificiel qu'on pourrait insérer dans l'oreille constituerait une solution facile du problème.

L'honorable Norman McL. Paterson: Puisque j'étais l'un de ceux qui ont commis cette faute hier, je vous prie de m'en excuser. Je ne me rendais pas compte que le son s'échappait. Toutefois, le page est venu ajuster l'appareil, et quand on eut baissé le volume je pouvais encore entendre très clairement.

Son Honneur le Président: C'est l'impression que j'ai eue.

L'honorable M. Paterson: Veuillez m'excuser si j'ai causé des ennuis à quelqu'un.

Son Honneur le Président: Vous n'avez pas été le seul à commettre cette faute hier.

DIVORCE

SÉANCE DU COMITÉ

L'honorable Arthur W. Roebuck: Honorables sénateurs, on vient de m'informer que le comité permanent des divorces siégera lundi prochain le 29 janvier à 10 h. 15 du matin; or, le leader du gouvernement (l'honorable M. Aseltine) a proposé l'ajournement du Sénat jusqu'à mardi soir prochain.

L'honorable M. Aseltine: Mardi après-midi.

L'honorable M. Roebuck: Mardi après-midi. Cela ne veut pas dire, bien entendu, que le comité des divorces ne se réunira pas lundi prochain. Je signale donc aux membres du comité des divorces, de même qu'aux autres sénateurs, que l'avis ne dispense pas les membres du comité des divorces de se réunir lundi. Nous du comité des divorces siégeons d'habitude deux jours de plus par semaine que les sénateurs qui n'en font pas partie.

DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADRESSE EN RÉPONSE —SUITE DU DÉBAT

Le Sénat passe à la suite de la discussion, interrompue hier, sur la motion de l'honorable M. Méthot, appuyée par l'honorable M. Hollett, tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable W. Ross Macdonald: Honorables sénateurs, lors de la prorogation du Parlement le 29 septembre dernier, nous étions loin de penser que nous ne nous réunirions que le 18 janvier. La dernière session du Parlement a été une des plus longues, sinon la plus longue, de notre histoire et le

congé dont nous avons joui a certes été l'un des plus longs en ces dernières années. Toutefois les membres des deux Chambres auraient beaucoup mieux profité de ce congé, j'en suis sûr, s'ils avaient su que le Parlement ne se réunirait pas au cours de l'automne. Au contraire, les membres des deux Chambres s'attendaient d'être convoqués; de fait, certains d'entre eux s'étaient rendus à Ottawa avec leur famille ou y étaient restés en prévision d'une session d'automne. Toute cette incertitude inutile aurait pu être évitée, si le premier ministre n'avait pas attendu presque jusqu'au milieu de décembre pour nous annoncer que le Parlement ne serait pas convoqué avant le 18 janvier. S'il l'avait fait, il aurait rendu service non seulement au pays, mais aussi aux membres du Parlement, qui n'auraient pas été tenus dans l'incertitude.

Pour un motif quelconque, le premier ministre semble croire qu'il est dans l'intérêt du pays de le tenir constamment dans l'incertitude, dans une atmosphère de mystère. Je n'entrerai pas dans les détails au sujet du mystère qui nous entourait ni au sujet des événements importants qui devaient se dérouler à la réunion de décembre à Québec, où, durant la période des Fêtes, il a sommé les membres de son cabinet, ainsi que les journalistes, de quitter leurs demeures, où que ce soit au Canada, et d'abandonner leurs réunions de famille...

L'honorable M. Brunt: Il les a fait venir?

L'honorable M. Macdonald (Brantford): En tout cas, ils en ont été avisés et il aurait été déçu, je pense, s'ils s'étaient abstenus de venir.

...pour entendre ce qui promettait d'être une des nouvelles les plus importantes en matière de politique intérieure depuis que le gouvernement a pris le pouvoir—ce devait être un événement sensationnel et qui devait passer à l'histoire. Mais, honorables sénateurs, du point de vue historique c'était peu important et, quant au coup de théâtre, il s'est fait derrière le rideau. On a, toutefois, décidé d'une chose à cette réunion qui, j'en suis sûr, compense pour la déception que nous avons eue lorsque le remaniement des postes du cabinet ne s'est pas produit.

Je veux parler de la nomination de notre aimable et distingué leader du gouvernement (l'honorable M. Aseltine) au conseil privé de Sa Majesté. Depuis quatre ans, le sénateur Aseltine s'acquitte de sa lourde charge d'une manière qui ne pouvait que plaire au gouvernement et qui est certes non seulement tout à son honneur, mais aussi à l'honneur de cette auguste assemblée. Je suis très heureux de l'en féliciter et, j'en suis sûr, tous les sénateurs partagent ma joie.